

Prolifération des armes nucléaires

Des voix: Bravo!

M. Stanfield: Le ministre et d'autres ont dit que nous ne fournissons aucune aide aux clients qui n'ont pas signé un accord de non-prolifération. Nous pourrions conclure un marché avec un pays qui n'a pas signé d'accord de non-prolifération, mais lui refuser de l'aide. Je signale au ministre que je n'en crois rien parce que le gouvernement n'est pas prêt, par exemple, à divulguer les modalités des prêts consentis à ces pays. Il n'était pas prêt à le faire dans le cas de la Corée du Sud et je ne pense pas qu'il accepte de le faire dans le cas de l'Argentine. Comment le gouvernement peut-il penser que nous croirons que les modalités de ces prêts sont purement commerciales, que nous n'aidons aucunement les pays à qui nous les consentons et qui n'ont pas signé d'accord de non-prolifération, s'ils veulent conclure un marché avec nous?

Jusqu'ici, le Canada s'est efforcé de vendre. Je ne voudrais pas être injuste. A mon avis, le Canada s'est efforcé suffisamment de vendre, mais il ne s'est pas efforcé suffisamment de prendre des précautions nécessaires, du moins pas dans le cas de l'Inde ou de l'Argentine. Je me demande si le gouvernement et ses conseillers ne justifient pas leur attitude en se disant que, puisque ces pays réussiront à avoir la bombe de toute façon, mieux vaut que ce soit le Canada qui en profite.

● (1700)

Une voix: Allez-y, vous pouvez faire mieux que ça.

M. Stanfield: Je peux faire mieux que cela mais ce n'est déjà pas si mal. C'est dire les choses assez brutalement.

Des voix: Bravo!

M. Hees: Marchands de mort.

M. Stanfield: Le gouvernement a certainement adopté une attitude très condescendante vis-à-vis de la Chambre, et, quoi qu'en dise le ministre, il a refusé de donner quelque renseignement. Ce qui me trouble le plus, ce n'est pas que le gouvernement ne veuille pas révéler tout, mais que le soi-disant Club de Londres, c'est-à-dire le club des pays qui détiennent la technique atomique, ait lui aussi la même attitude. Si le ministre n'a pas révélé aujourd'hui les termes de l'accord, c'est, je pense, qu'il n'est sans doute pas autorisé à le faire. Ces pays qui ont réussi à obtenir un accord gardent si bien le secret que même l'AIEA qui est censée veiller à l'application de ces accords. Dans la mesure du possible, n'a pas été mise au courant des termes du consensus auquel est parvenu le Club de Londres.

Que se passe-t-il donc? En sommes-nous revenus au temps de Maeterlinck et du Congrès de Vienne, ou vivons-nous à la fin du XX^e siècle, et essayons-nous de régler l'un des problèmes les plus graves qui se soit posé à l'humanité? Comment le ministre peut-il se présenter devant la Chambre des communes sans pouvoir révéler les accords conclus par le Canada? Je crois savoir qu'il y a eu échange de lettres en janvier sur ce consensus. Mais comment le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. MacEachen) justifie-t-il qu'on fasse tant de mystère? Le consensus est-il si imparfait qu'il ne supporte pas d'être connu au grand jour, ou décèle-t-il quelque chose de radicalement mauvais? Le

[M. Stanfield.]

secrétaire d'État aux Affaires extérieures pour le Canada ne peut certes pas être tenu responsable de toutes les carences de nos relations internationales pas plus que de celles des efforts internationaux qui ont été déployés pour parvenir à un accord sur ce sujet, mais il peut certainement tout au moins dire aux députés de la Chambre pourquoi les membres du club des pays fournisseurs ont honte de publier les termes de l'accord qu'ils prétendent avoir réussi à conclure.

Nous aimerions prendre connaissance du consensus, afin de pouvoir juger s'il est satisfaisant et nous rendre compte de ce qui lui manque; cela nous permettrait de voir tout le contexte et d'avoir une idée générale de la situation dans laquelle s'engage le Canada en passant ces contrats bilatéraux; nous pourrions aussi évaluer les risques que le Canada court et les risques auxquels le gouvernement canadien expose le reste du monde ainsi que la honte et l'humiliation possibles auxquelles le gouvernement canadien expose les Canadiens en passant ces marchés.

N'avons-nous pas droit à un peu de franchise? Même si le gouvernement canadien croit, parce qu'il est au pouvoir, qu'il doit tenir l'opposition à distance ou la tenir à sa place et exercer son droit traditionnel de conclure un accord d'abord pour demander ensuite à la Chambre de l'entériner, même si le gouvernement croit qu'il doit maintenir des relations de ce genre, il peut certes insister auprès de ses associés du club pour leur faire comprendre qu'il doit être en mesure de se présenter devant la Chambre et les Canadiens et de dire précisément ce qu'est ce consensus, afin de mettre les Canadiens au courant des faits.

Des voix: Bravo!

M. Stanfield: Et plus particulièrement, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures ne remplit pas son devoir envers la Chambre et les Canadiens en étant incapable de nous dire ici en quoi consiste ce consensus, afin que nous soyons au courant des faits.

Des voix: Bravo!

M. Guay (Saint-Boniface): Oh, oh!

M. Stanfield: Ne laissons pas le whip du gouvernement ou quelqu'un d'autre ajouter davantage à la confusion qui règne ici. J'ai lu les garanties proposées par le gouvernement. Elles ne sont pas semblables...

M. Guay (Saint-Boniface): Oh, vous l'avez fait?

M. Stanfield: Que le député se taise un instant. S'il m'écoutait ou écoutait même son ministre, il saurait que les garanties proposées par le gouvernement canadien sont bien différentes de celles qui ont été acceptées par le club des exportateurs et les Canadiens ont le droit de savoir quelles sont les garanties agréées par les exportateurs. Même le député de Saint-Boniface (M. Guay) peut assurément comprendre que les Canadiens ont le droit de savoir cela, car ils pourraient ainsi mieux évaluer les risques que prend le gouvernement du Canada, risques auxquels le gouvernement expose les Canadiens lorsqu'il exporte de la technologie et des réacteurs nucléaires à la Corée du Sud, à l'Argentine et à tous les autres pays.

Des voix: Bravo!